

PRÉPARER VOTRE EXAMEN

Aucune préparation particulière n'est requise. Il n'est pas nécessaire d'être à jeun et vous pouvez prendre vos médicaments à votre convenance.



Recommandations :

Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, merci d'en informer le service afin que nous adaptions nos protocoles.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question concernant votre examen ou le service de Médecine Nucléaire.

Les produits radiopharmaceutiques sont onéreux et spécialement préparés pour vous : en cas d'annulation, merci de contacter le service dès que possible.



05 58 05 18 60

PLAN D'ACCÈS



Pour accéder au service de Médecine Nucléaire :

- ▶ Prendre la seconde entrée sur l'avenue Cronstadt (côté Urgences)
- ▶ A l'intersection, le service est sur votre droite



Médecine nucléaire - Réalisation et impression :
infographie/reprographie du CHI Mont-de-Marsan Pays des Sources - 2025



SCINTIGRAPHIE PULMONAIRE

INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS

Vous avez pris rendez-vous,

le.....

à.....heures.....

La durée totale de l'examen est d'environ 1 heure.

Il est très important de lire et respecter les recommandations suivantes.



l'examen se déroulera dans le service Médecine Nucléaire sur l'Hôpital Layné, avenue Pierre de Coubertin, 40 000 MONT DE MARSAN.

Vous pouvez contacter le service au

05 58 05 18 60

La scintigraphie pulmonaire permet de réaliser des images de vos poumons. Elle permet d'étudier leur ventilation (étude de la distribution de l'air dans les poumons), et/ou leur perfusion (étude de la circulation du sang dans les poumons).

L'examen est principalement prescrit pour rechercher une embolie pulmonaire récente, surveiller son évolution sous traitement ou évaluer d'éventuelles séquelles.

Les renseignements apportés par cet examen sont importants pour la précision du diagnostic et la prescription du traitement le mieux adapté à votre cas.



PRÉPARER VOTRE VENUE SUR LE CENTRE HOSPITALIER

Le service de Médecine Nucléaire se situe dans le bâtiment des Urgences, au rez de jardin (entrée par avenue Cronstadt).

Munissez-vous des **examens récents** (radiographies, scanners, IRM) y compris de vos précédentes **scintigraphies**.

N'oubliez pas votre carte Vitale, votre carte de Mutuelle, et une pièce d'identité.

Il est conseillé de venir sans objets de valeurs et/ou bijoux métalliques.

COMMENT SE DÉROULE L'EXAMEN

Il vous sera demandé respirer, à travers un masque, de l'air contenant de très petites particules marquées par un produit faiblement radioactif. En se fixant sur vos poumons, ces particules permettront d'étudier la distribution de l'air par vos poumons.

Ensuite, pour étudier la circulation du sang dans vos poumons, une faible dose de produit radioactif vous sera injectée dans une veine du bras. De nouvelles images sont alors réalisées.

L'examen se déroule en position allongée. L'appareil passe au-dessus de votre corps sans vous toucher. Il vous sera demandé de ne pas bouger mais vous pourrez respirer normalement. Les images réalisées sont ensuite traitées informatiquement et interprétées par le médecin nucléaire.

VOTRE SORTIE ET LES 24 HEURES QUI SUIVENT

Le résultat de l'examen est transmis au médecin qui vous l'a prescrit et à votre médecin traitant. Vous pourrez reprendre toutes vos activités, y compris votre travail.

★ Durant les 24 heures suivant l'examen, il est recommandé de :

- ▶ Boire suffisamment (1 à 1,5 L) de manière à accélérer l'élimination du produit par les urines.
- ▶ Pour les messieurs, uriner en position assise (afin d'éviter les éclaboussures)
- ▶ Tirer la chasse d'eau chaque fois que vous allez aux toilettes,
- ▶ Laver vos mains fréquemment (et systématiquement après chaque passage aux toilettes)

Si vous allaitez, demander conseil aux professionnels du service : un arrêt de l'allaitement durant 24 heures est recommandé.

RISQUES ET COMPLICATIONS

L'injection du produit n'est pas douloureuse et les manifestations liées à l'injection du produit sont exceptionnelles.

L'irradiation est très faible, de même ordre que celle délivrée par les examens radiologiques les plus courants.

Le produit injecté pour l'étude de la perfusion pulmonaire est fabriqué à partir de sang ou de plasma humain. Comme tout médicament, il n'est autorisé à être utilisé chez les patients qu'après évaluation par l'Agence du Médicament (ANSM) de sa qualité, de sa sécurité et de son efficacité.

Il est distribué par des pharmaciens. Un système de traçabilité permet de suivre ces médicaments.